

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Du 19 mai 1958

M. Kohli m'informe que l'institut bancaire qui aurait commandé à la BALAIR l'avion qui a transporté M. Jacques Soustelle en Algérie est le Crédit suisse à Genève et que l'avion aurait été commandé à mon frère Roger.

Je téléphone immédiatement à ce dernier, qui me donne les renseignements suivants:

Un client du Crédit suisse à Genève était entré en pourparlers avec la BALAIR pour commander cet avion. Il a simplement donné au Crédit suisse l'ordre de payer le prix de cet avion. Mon frère a téléphoné à la BALAIR pour demander la somme qu'il avait à verser et il a fait effectuer le paiement par mandat télégraphique.

Son client lui a déclaré que cet avion avait été frété par des journalistes qui désiraient se rendre à Alger pour le compte de leurs revues. Une liste des passagers a été remise à mon frère, sur laquelle ne figure pas le nom de M. Soustelle, mais des personnalités qui toutes correspondent à une revue française. Indépendamment de M. Soustelle, cette liste ne correspond pas exactement à celle publiée dans les journaux.

Au cours de son entretien avec le client du Crédit suisse, mon frère a encore posé la question: "Cela ne créera pas de difficultés avec le Département politique?". Son interlocuteur l'a rassuré, en précisant qu'il s'agissait uniquement de reportages à aller faire en Algérie.

Le même jour, à une heure de distance, le Crédit suisse a payé le prix pour un autre avion de transport commandé par des Français auprès d'une autre compagnie suisse que la BALAIR.

A. L.

